

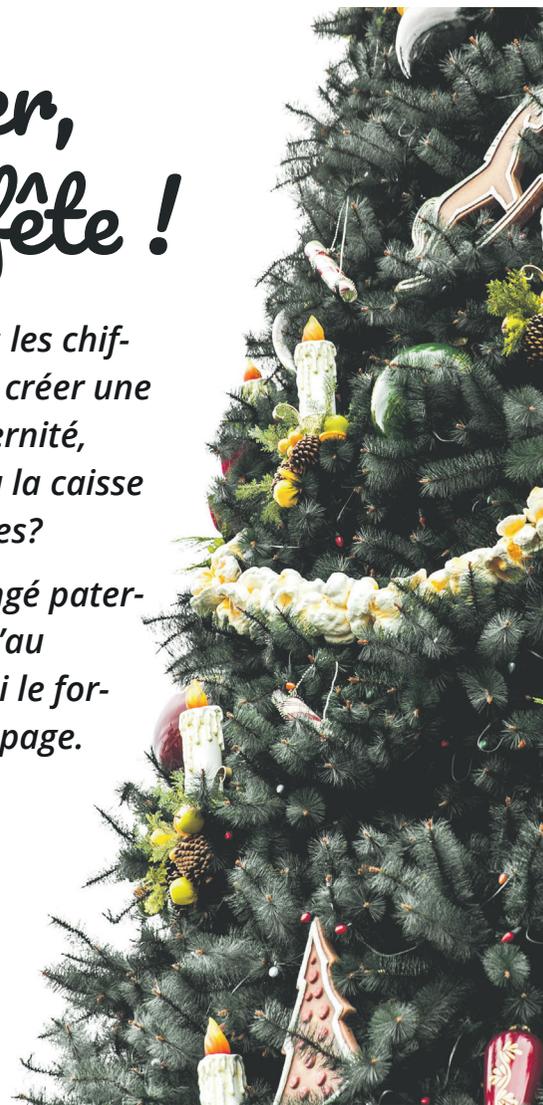
Référendum
contre le
congé paternel
Feuille de signature dernière page

D'abord signer, ensuite faire la fête !

Nos rentes vieillesse sont en danger. L'AI est dans les chiffres rouges Payer. Et voilà maintenant que l'on va créer une nouvelle aide sociale onéreuse avec le congé paternité, une aide pour laquelle nous devons tous passer à la caisse pour que quelques-uns puissent partir en vacances?

L'UDC Suisse soutient le référendum contre le congé paternité. Il nous faut récolter 50,000 signatures jusqu'au 15 janvier 2020. Signez vous aussi dès aujourd'hui le formulaire de signatures qui se trouve à la dernière page.

Un grand merci et bonnes Fêtes!



L'UDC Suisse a dû enregistrer de grosses pertes lors des dernières élections fédérales. Il nous faut maintenant procéder à une analyse sans tabou.

PAGES 4 - 5

Ces 13 dernières années, 1 million d'immigrants sont venus en Suisse. Nous devons agir maintenant, sinon nous vivrons bientôt dans un pays de 10 millions d'habitants!

PAGES 8 - 9

Des criminels menacent les habitants de nos régions frontalières. Le Conseil fédéral doit enfin protéger les gens qui vivent en Suisse et réintroduire des contrôles aux frontières!

PAGE 10

L'UDC dans les médias

POLITIQUE L'UDC DIT NON À L'EXTENSION DE LA NORME ANTIRACISTE

Réunis en assemblée, les délégués du parti agrarien s'opposent à l'intégration dans la norme pénale des discriminations liées à l'orientation sexuelle.



Hans Stöckli siègera avec Werner Salzmann

CONSEIL DES ÉTATS Le socialiste biennois, qu'on disait menacé, a non seulement été réélu mais il est arrivé en tête. La verte Regula Rytz échoue et est battue par le candidat UDC.

PAR PHILIPPE OUDOT



Les Bernois ont choisi la stabilité politique en accordant leur confiance à Hans Stöckli et Werner Salzmann. KEYSTONE

Radio FM
Rembourser les bébés-éprouvette? Jean-Luc Addor, prêt à faire augmenter les primes



Jean-Luc Addor se dit prêt à faire augmenter les primes des personnes assurées pour permettre d'inclure la procréation médicalement assistée dans le catalogue des prestations remboursées par l'assurance maladie de base.

Freiner l'immigration, maintenir les impôts bas, garantir la liberté



Chère famille UDC, chers sympathisants,

Les Fêtes approchent, l'année touche bientôt à sa fin. Une année durant laquelle nous nous sommes battus pour notre patrie, pour notre belle Suisse. Je remercie du fond de mon cœur toutes celles et ceux qui se sont inlassablement engagés, qui ont fait des dons et qui ont voté le 20 octobre.

L'UDC reste il est vrai le parti le plus fort. Mais nous avons dû enregistrer de lourdes pertes. Raison de plus pour nous de continuer à nous battre pour les valeurs fondamentales de la Suisse. En raison du glissement à gauche du Parlement, nous devons miser de plus en plus sur les référendums, afin que les citoyennes et les citoyens puissent décider par eux-mêmes s'ils veulent les idéologies de la gauche et des Verts ou de véritables solutions.

La population votera en mai prochain sur l'initiative de limitation et décidera donc si la Suisse contrôlera elle-même l'immigration ou si nous allons nous diriger de manière incontrôlée vers un pays qui comptera une population de 10 millions d'habitants. Aujourd'hui, des centaines de milliers de pendulaires ressentent d'ores et déjà les conséquences de l'immigration, confrontés tous les jours à la foule dans la rue ou dans les trains. Les Verts devraient en fait être les premiers à s'in-

téresser à mettre un frein à l'immigration, car le bétonnage de notre nature représente la plus grande perte sur le plan de la biodiversité.

Le nouveau Parlement adoptera probablement la loi sur le CO₂ d'ici l'été 2020. Le prix de l'essence, du gaz et du mazout de chauffage, l'interdiction de ce dernier et les taxes sur les billets d'avion pourraient connaître une augmentation sensible. Il faut s'attendre à ce que les Verts nouvellement élus rendent la loi encore plus sévère en y ajoutant des interdictions supplémentaires. La classe moyenne est saignée à blanc par cette redistribution de type socialiste, sans que le climat n'en bénéficie vraiment. Nous avons déjà annoncé que nous lancerons le référendum afin d'éviter les hausses d'impôts cachées.

Un autre référendum, qui devrait en fait être déclaré comme obligatoire par le Conseil fédéral, ne concerne rien de moins que la défense de la liberté de la Suisse vis-à-vis de l'UE. Car il faut s'attendre à ce que le Conseil fédéral et la majorité parlementaire disent oui à l'accord-cadre de l'UE, ce qui nous conduira tout droit à une adoption automatique du droit communautaire. Voilà une issue qui ne peut être corrigée que par le peuple.

Freiner l'immigration, maintenir les impôts à un bas niveau, garantir la liberté et atteindre ces objectifs existentiels pour la Suisse, voilà qui nécessitera de notre part que nous mobilisions toutes nos forces en 2020. En attendant, je vous souhaite de belles et paisibles fêtes de Noël.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national Président de l'UDC Suisse

Nous félicitons nos nouveaux élus



Argovie

Bircher
Martina



Gallati
Jean-Pierre*



Giezendanner
Benjamin



Heimgartner
Stefanie



Argovie

Knecht
Hansjörg



Berne

Guggisberg
Lars



Salzmann
Werner



Saint-Gall

Friedli
Esther



Thurgovie

Stark
Jakob



Strupler
Manuel



Tessin

Chiesa
Marco

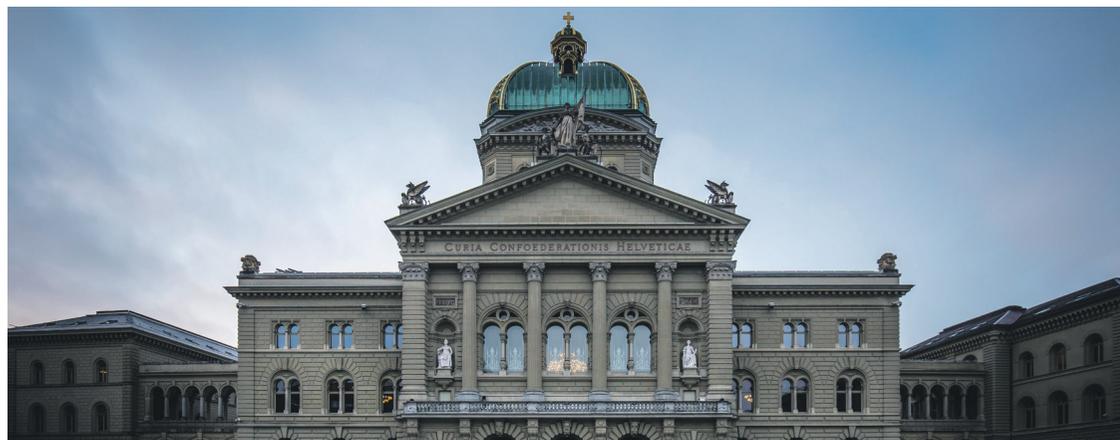


Marchesi
Piero



Obwald

Rüegger
Monika



* Jean-Pierre Gallati a été élu au Conseil d'État le 24.11.19, Alois Huber le remplace au sein du Conseil national.

Faire une analyse sans tabou

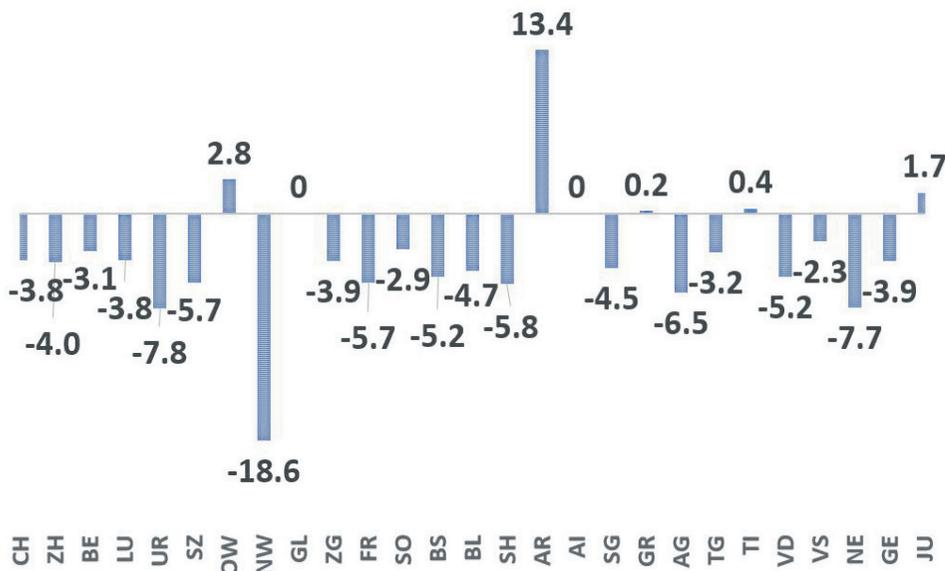
Nous nous pencherons longtemps encore sur les dernières élections. Avec ses 25,6 pour cent, l'UDC reste de loin la force politique la plus importante de notre pays. Nous pouvons également nous réjouir d'avoir 13 excellents nouveaux conseillers nationaux et conseillers aux Etats. A part ça, compte tenu des lourdes pertes que nous avons subies, il n'y a guère de raisons de nous réjouir.



Le 20 octobre, l'UDC a perdu au total onze sièges au Parlement fédéral - les raisons de cette perte doivent maintenant être réévaluées.

Pas question de passer sous silence les résultats de ces élections: L'UDC a perdu au total 3,8 % de son électorat et onze sièges au Parlement. A l'exception des cantons d'Obwald, des Grisons, du Tessin, du Jura et des deux Appenzell, nous avons subi des pertes partout. Celles-ci vont de -2,3 pour cent en Valais à -18,6 pour cent dans le canton de Nidwald (résultat

qu'il convient toutefois de relativiser puisque le canton de Nidwald élit selon le système majoritaire). Les pertes importantes constatées en Suisse romande sont particulièrement préoccupantes. Avant d'en aborder les raisons, permettez-moi quelques réflexions de fond. Comme le montre la comparaison sur le long terme (voir graphique), la part de l'électorat évolue comme une



Gains/pertes taux en % des votants UDC Cantons CN Elections 2019

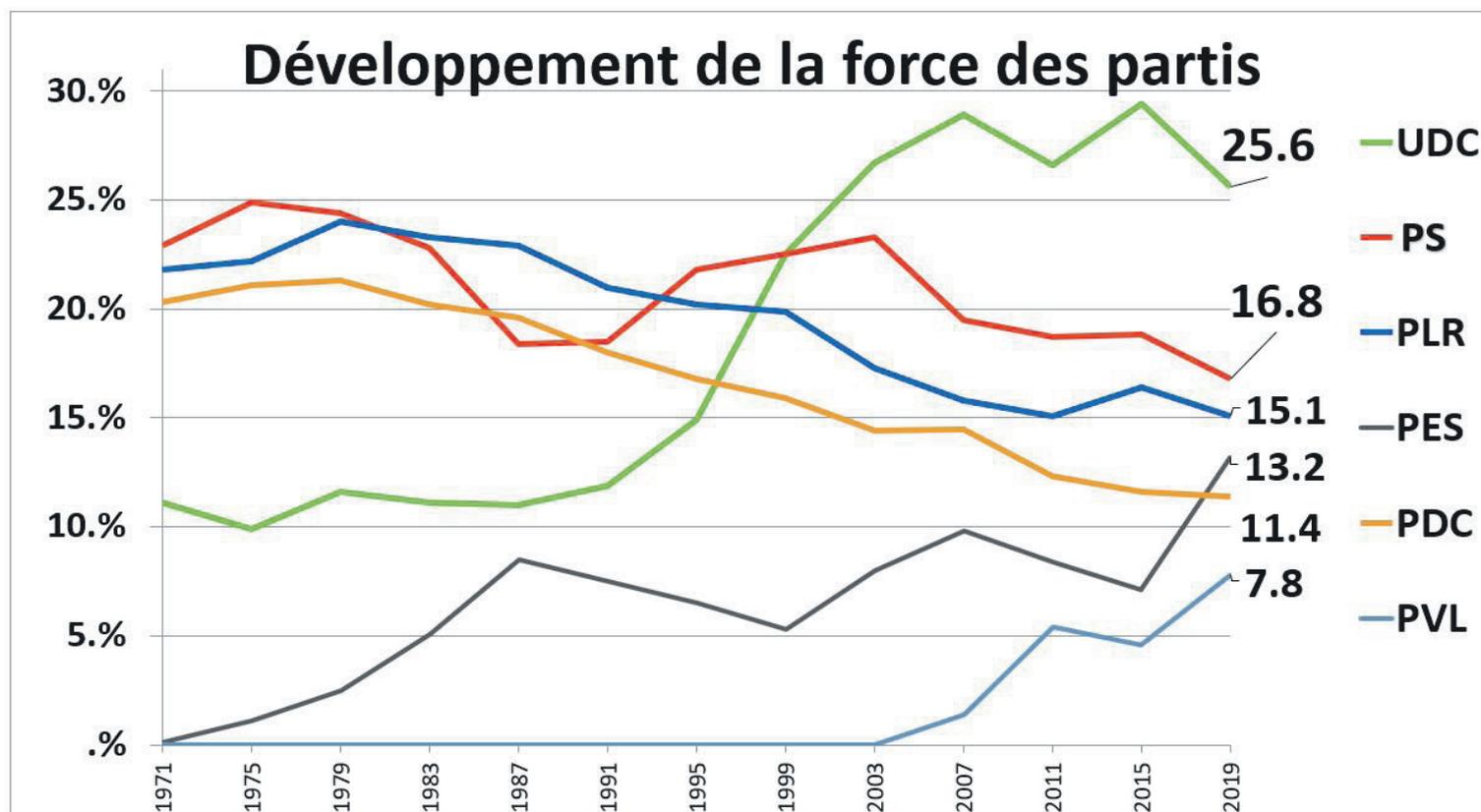
vague. Le résultat record de 2015 doit également beaucoup à la représentation proportionnelle. Cela étant, si nous avons peut-être reculé, l'UDC reste le parti le plus fort de Suisse, avec 25,6% de l'électorat. En outre, les autres partis représentés au Conseil fédéral ont également subi des pertes. Le PS n'a convaincu que 16,8 % de l'électorat, son pire résultat des 100 dernières années. Le PLR a également obtenu son pire résultat en 100 ans. En 1999, sa part de l'électorat était encore de 19,9 pour cent alors qu'elle est maintenant de 15,1 pour cent. Regarder les statistiques ne va certes pas amoindrir nos pertes, mais permet de relativiser les choses.

Le mouvement pro-climat et des querelles internes ont profité à l'adversaire

Mais quelles sont les raisons de ces pertes? Sans préjuger de l'analyse en cours dans les sections cantonales, on peut d'ores et déjà avancer quelques explications.

Le mouvement en faveur du climat a incontestablement profité à nos adversaires politiques. La baisse de 3,5 % du taux de participation électorale par rapport à 2015 a certainement aussi eu un effet. Le faible taux de participation électorale dans les communautés rurales où l'UDC est forte, est particulièrement préoccupant. L'une des raisons pour lesquelles un grand nombre de nos électeurs sont restés à la maison est probablement le fait que certains d'entre eux se sont résignés suite à la non-application de l'initiative sur l'immigration de masse et la mise en œuvre peu judicieuse de l'initiative sur le renvoi.

Cela étant, une grande partie de ce



Source : OFS / Elections 2019

revers électoral s'explique pour des raisons internes: les querelles internes au parti, qui ont malheureusement éclaté au grand jour à Bâle ou à Neuchâtel, n'ont en effet pas manqué d'avoir des répercussions sur l'électorat. Et à juste titre, soit dit en passant: celles et ceux qui se préoccupent avant tout d'eux-mêmes au lieu de chercher des solutions aux graves problèmes de notre pays ne devraient pas être surpris s'ils perdent la confiance des électrices et des électeurs.

Nous avons en outre négligé, que ce soit au niveau suisse ou dans de nombreux cantons, un travail fondamental sur des sujets qui ne figurent pas parmi nos thèmes fondamentaux. Ce travail de fond dans différents dossiers doit être amélioré. Nous devons désigner des personnes encore plus responsables, qui recherchent systématiquement l'échange avec des experts, des responsables politiques cantonaux et nationaux et qui élaborent des propositions de solutions adaptées, avec les indispensables variantes. En outre, les échanges avec notre électorat devraient être intensifiés, par exemple

via la publication systématique de «rétrospectives des sessions» et de «rencontres avec l'UDC», et ce, dans toutes les régions.

Les vents contraires ne sauraient nous faire oublier nos valeurs et nos convictions

Mais pas question de nous contenter de ces explications. Nous poursuivons donc notre examen, sans relâche et avec détermination, afin de savoir dans quelle mesure nous sommes nous-mêmes responsables de la perte de sièges et pourquoi nous n'avons pas réussi à mobiliser notre électorat; et nous discuterons ouvertement des leçons qu'il convient d'en tirer. Mais ce que nous ne ferons certainement pas c'est, au vu des pertes de sièges subies, de changer le programme de notre parti et de redéfinir nos thématiques prioritaires. L'UDC s'engage pour une Suisse libre, sûre et indépendante. Nous continuerons à lutter sans relâche pour nos valeurs, parce que nous n'avons pas oublié que la responsabilité personnelle, une classe moyenne forte, une immigration contrôlée et

une économie florissante contribuent de manière significative au succès et à la prospérité de notre pays et du peuple suisse.

Contrairement aux autres partis, nous n'avons pas besoin de mener une discussion sur nos valeurs. Nous considérons en revanche le glissement à gauche du Parlement comme un défi et une occasion de démontrer de manière encore plus claire au cours des quatre prochaines années que les manigances sur la politique migratoire, le ricanement de l'UE et l'hystérie environnementale, combinés aux abus de l'État, portent préjudice à notre pays. Comme l'a dit le chef de la campagne électorale Adrian Amstutz devant les délégués à Niederglatt: La défaite du 20 octobre est aussi notre chance pour les quatre prochaines années.

Conseiller national
Albert Rösti

Uetendorf (BE)



Nous remercions les parlementaires sortants



Argovie

Flückiger-Bäni
Sylvia
2007-2019



Giezendanner
Ulrich
1991-2019



Argovie

Reimann
Maximilian
1987-2019



Stamm
Luzi
1991-2019



Berne

Amstutz
Adrian
2003-2019



Bühler
Manfred
2015-2019



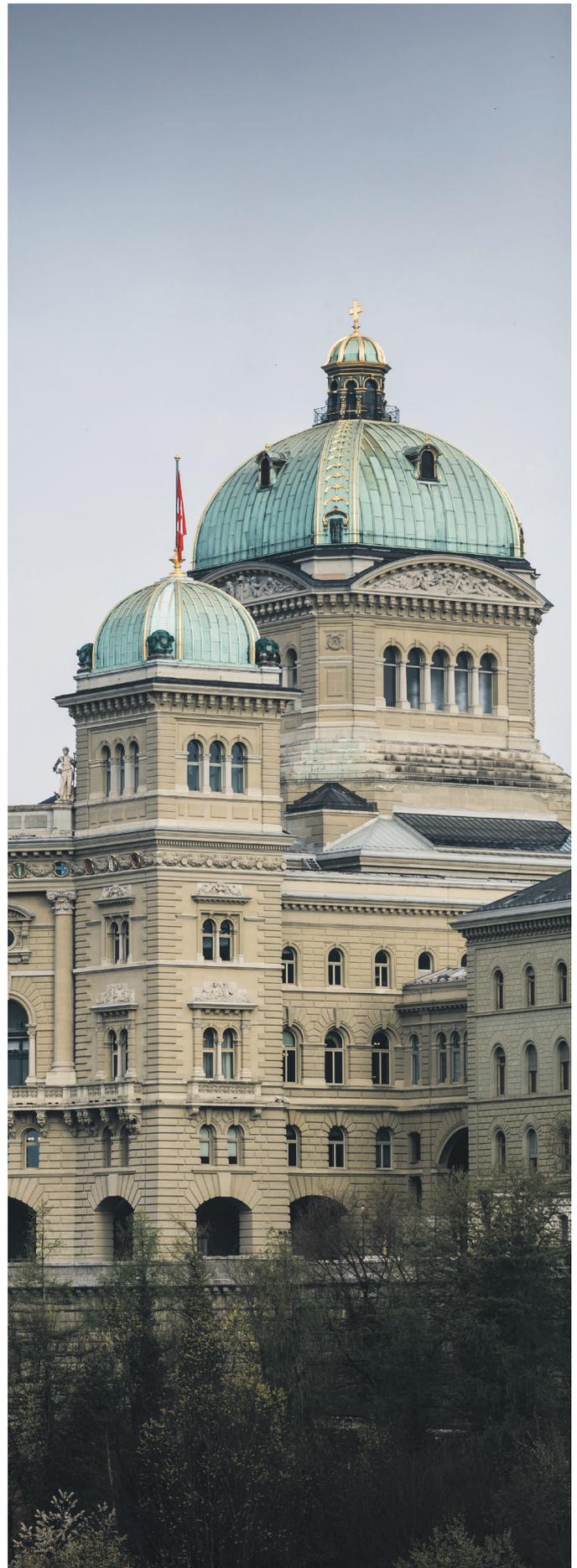
Bâle-Ville

Frehner
Sebastian
2010-2019



Fribourg

Rime
Jean-François
2003-2019



pour leur engagement envers notre patrie.



Genève

Golay
Roger
2013-2019



Glaris

Hösli
Werner
2014-2019



Grisons

Brand-Ciocco
Heinz
2001-2019



Lucerne

Müri
Felix
2003-2019



Neuchâtel

Clottu
Raymond
2013-2019



Saint-Gall

Keller-Inhelder
Barbara
2015-2019



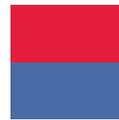
Schwyz

Föhn
Peter
1995-2019



Thurgovie

Eberle
Roland
2011-2019



Tessin

Pantani
Roberta
2011-2019



Uri

Arnold
Beat
2015-2019



Vaud

Glauser
Alice
2007-2011
2016-2019



Zurich

Egloff
Hans
2011-2019



Zanetti
Claudio
2015-2019



Tout droit vers la misère

La population suisse a franchi le cap des 8,5 millions d'habitants. Le PS, le PLR, le PDC et les Verts, avec leur clarification de la libre circulation des personnes et une politique de l'asile irresponsable, font en sorte que cette immigration excessive se poursuive et qu'une Suisse à 10 millions d'habitants devienne probablement une réalité dès 2030. Le seul parti à vouloir contrecarrer cette tendance est l'UDC, qui entend bien contrôler l'immigration de manière indépendante via son Initiative de limitation.



Le Conseil fédéral a menti lorsqu'il a promis que la libre circulation des personnes n'entraînerait pas l'arrivée de plus de 10'000 immigrés par an en Suisse. Au cours de l'année de pointe, plus de 75'000 personnes se sont installées en Suisse.

Lors du vote sur les Accords bilatéraux I, le Conseil fédéral a indiqué que 8 à 10 000 personnes au maximum s'installeraient chaque année dans notre pays. Il a raconté des histoires au peuple. La première année déjà, la Suisse enregistrait deux fois plus d'arrivées que prévu. En 2008, année record, plus de 75'000 personnes ont quitté l'UE pour s'installer en Suisse. La libre circulation des personnes a entraîné une augmentation massive de la population de notre pays. Au cours des 13 dernières années, on a enregistré un total de un million d'immigrants et le flux n'a pas cessé. Notre petite Suisse ne pourra pas supporter une telle augmentation de population à long terme. L'afflux massif de migrants au cours de ces 13 dernières années s'est traduit par le bétonnage de 57 000 terrains de football – notamment pour construire 454 000 appartements. En l'espace de 30 ans, la surface bâtie de la Suisse a même augmenté de plus de 25 pour cent - au détriment de la surface agricole. Ce qui correspond au

bétonnage d'une surface équivalente à celle du lac Léman. Et on continue de construire !

L'immigration excessive représente par ailleurs des contraintes exagérées pour les infrastructures de notre pays. Les CFF fonctionnent à plein régime et sont devenus extrêmement sensibles aux perturbations. Les retards sont devenus presque la règle plutôt que l'exception. Les trains sont bondés et les sièges y sont rares. Quant à la situation que connaît le trafic motorisé, elle n'est guère plus enviable. Le réseau routier est désespérément surchargé sur de nombreux tronçons. Avec à la clé des heures de bouchons. Les dommages sont immenses: en 2016, les embouteillages ont causé des pertes économiques d'au moins 1,6 milliard de francs. Un camion qui se trouve dans un bouchon pendant une heure coûte 200 francs. Cela ne peut plus durer. Pour éviter les embouteillages, les pendulaires doivent se lever de plus en plus tôt ou se rendre au travail ou à la maison plus tard. Voilà

qui est particulièrement stressant pour les familles.

Un développement incontrôlé du système social

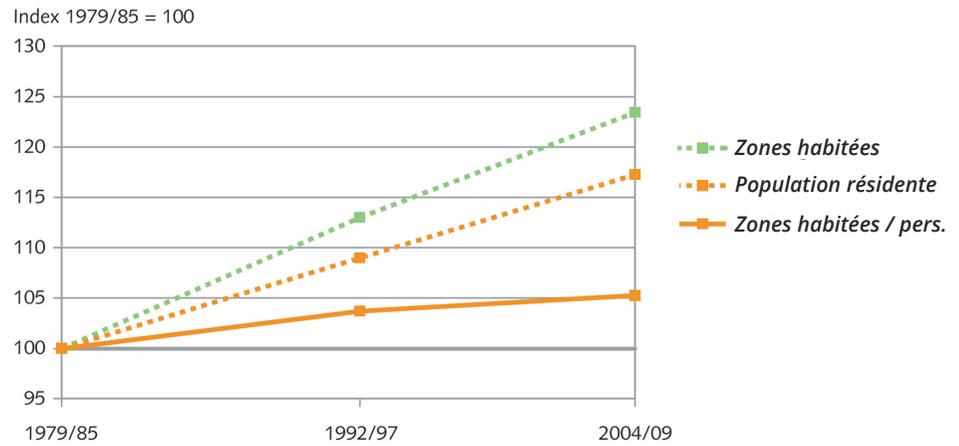
Mais ce n'est de loin pas tout. Notre système social est lui aussi surchargé par une immigration massive et incontrôlée. Les citoyens de l'UE et de l'AELE sont de plus en plus souvent au chômage et perçoivent en conséquence davantage d'allocations de chômage, voire même parfois des prestations de l'assistance sociale – il convient de relever que près de 6 bénéficiaires sur 10 de l'assistance sociale sont des étrangers. On n'oubliera pas non plus les travailleurs domestiques qui sont également soumis à des pressions croissantes - ils courent un risque élevé de se retrouver à l'assistance sociale dès l'âge de 46 ans déjà, pour la simple raison qu'ils sont remplacés par de jeunes étrangers meilleur marché. Or, au lieu de contrôler l'immigration, le Conseil fédéral préfère utiliser la rente-pont pour créer une nouvelle

œuvre sociale qui coûtera des centaines de millions de francs suisses, et ce malgré l'urgence de réorganiser les œuvres sociales existantes comme l'AVS et l'AI. Et cette nouvelle rente-pont devrait une fois de plus être versée par la population suisse active. Tout cela uniquement pour que la vache sacrée qu'est la libre circulation des personnes ne soit pas touchée.

Mais l'UDC n'entend pas jouer à ce jeu-là. Nous voulons - non, nous devons! - nous attaquer à la racine du problème et le résoudre. Nous sommes un État souverain, démocratique et neutre. Il est donc clair comme de l'eau de roche que nous devons reprendre le contrôle de l'immigration dans notre pays. On ne peut pas continuer comme ça. Notre petite Suisse ne peut tolérer 1 million d'immigrants en 13 ans à long terme, que ce soit pour des raisons d'espace disponible ou de trop grandes différences culturelles. La croissance connaît un rythme insensé. Nous devons agir maintenant.

Les partisans de la libre circulation des personnes ne cessent de répéter que l'agriculture a elle aussi besoin de main-d'œuvre. C'est un fait. Mais nous vou-

La Suisse bétonnée



Quelle: Bundesamt für Statistik

© BFS

Depuis le début des années 80, la région visée par le règlement a augmenté de 25 %.

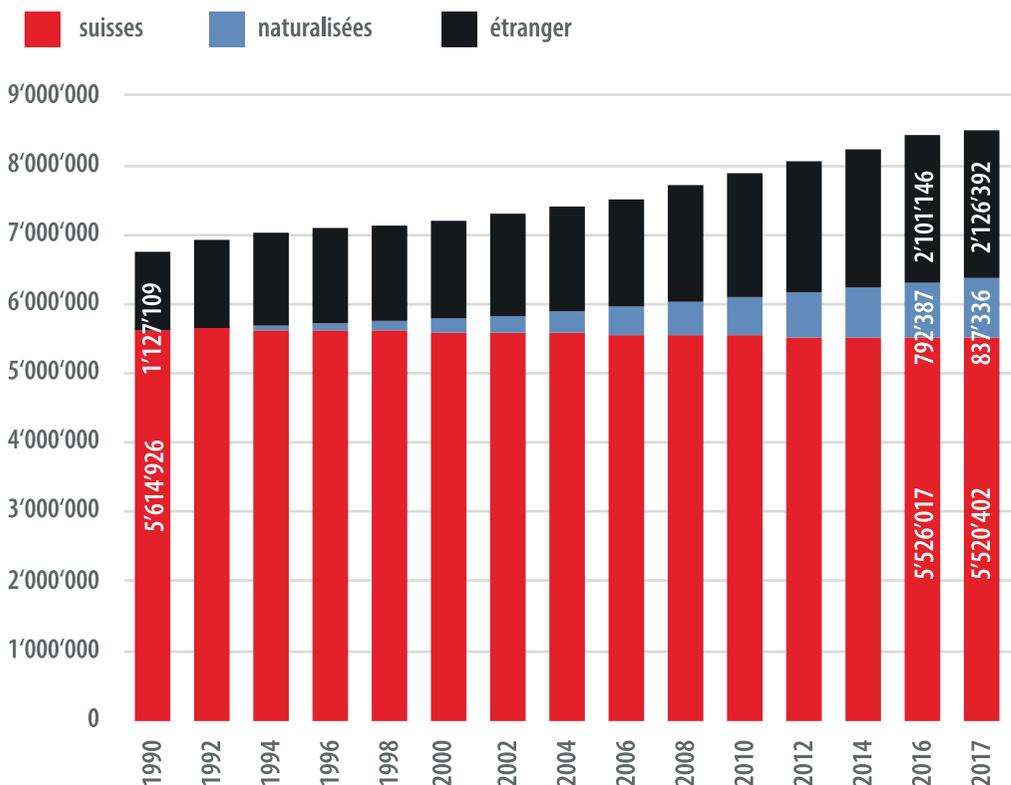
lons décider par nous-mêmes qui vient chez nous. A quoi pourrait bien nous servir de disposer d'une foule de travailleurs si nous n'avons plus de terres à exploiter? Nous, les agriculteurs, pensons à long terme. Nous ne pouvons pas manger de l'argent, pas plus que du béton d'ailleurs.

Encore plus de lois et de restrictions

Les opposants à l'initiative de limitation veulent atténuer les conséquences de la libre circulation des personnes

avec encore plus de lois et de restrictions pour les citoyennes et les citoyens. Nous le savons déjà grâce à l'initiative contre le mitage du territoire, qui a heureusement été rejetée par le peuple. Si elle avait été acceptée, la population n'aurait plus eu que des déserts de béton pour vivre, des cages à lapins où elle s'entasserait. Les bâtiments agricoles auraient dû être déplacés vers les zones résidentielles et tout ce qui se trouvait à l'extérieur de ces dernières aurait dû être interdit.

Je refuse cette perspective et d'autres encore, car je ne veux pas vivre dans une Suisse qui abriterait 10 millions d'habitants. Ce qui sera bientôt le cas si nous ne changeons rien. C'est la raison pour laquelle l'initiative de limitation est si importante. Je soutiens cette initiative parce que je veux donner un avenir à nos enfants. Pour que nos enfants trouvent un pays où il vaut la peine de vivre. Un pays comme nos ancêtres nous l'ont laissé: une Suisse indépendante et libre. Si c'est également ce que vous voulez, alors soutenez l'initiative «Pour une immigration modérée». Merci beaucoup!



Evolution de la population résidente permanente en Suisse
Naturalisations par an depuis 1990 cumulées

Conseiller national
Marcel Dettling
Oberiberg (SZ)



Les gens de nos régions frontalières ont besoin d'être protégés contre les criminels de l'étranger

Schengen - le concept de l'UE avec des frontières ouvertes a échoué. C'est ce que ressentent les personnes proches des frontières avec la France et l'Italie chaque jour. A Genève, la police a déjà capitulé: au lieu de protéger nos citoyennes et citoyens contre les criminels, elle conseille de ne pas les provoquer. Le Conseil fédéral a enfin le devoir de protéger les personnes dans notre pays et de contrôler de nouveau nos frontières.



A Genève, il n'y a pas de protection, seulement de bons conseils.

« A l'Ouest, rien de nouveau » - le titre de l'excellent ouvrage d'Erich Maria Remarque correspond bien à la situation que vit Genève, à savoir une insécurité grandissante. Les doutes formulés lors de la campagne au sujet des accords de Schengen vont désormais au-delà des pires craintes que les sceptiques éprouvaient en 2005. Compte tenu de sa longue frontière avec la France, Genève est aux premières loges pour constater la totale faillite de ce concept censé nous apporter plus de liberté et plus de sécurité. En pratique, ce sont les délinquants qui profitent des vertus présumées de Schengen. La racaille venue de France trouve dans notre canton une source inépuisable de butin, il suffit juste de venir se servir. Certes, les défenseurs du fameux espace de liberté et de sécurité en Europe ont quelques peines à admettre qu'ils se sont totalement fourvoyés mais il existe quelques discrets indices qui parlent aux observateurs attentifs. Ainsi, on trouve les conseils suivants sur le site internet de la commune :

«Ne montrez pas vos valeurs. Dans

les situations qui se sont déroulées à Perly-Certoux, c'est le vol et non l'agression. Par conséquent, il faut cacher tout ce qui peut intéresser un voleur. Le téléphone portable ne doit pas être utilisé dans la rue (sauf urgence). Oubliez votre sac à main pour des balades dans la commune, oubliez également les sacs à dos».

Les femmes ne doivent pas descendre seules dans la rue

En clair, comme la police n'est pas en mesure de lutter efficacement contre les canailles venues de France, elle agit au niveau des victimes potentielles par des recommandations à tout le moins liberticides. Malheureusement, d'autres types de violences s'exercent au détriment des habitants du village. Le 16 novembre dernier, ce n'était pas le vol qui motivait une équipe de sauvages venue de Saint-Julien-en-Genevois/F mais la vengeance à la suite d'une affaire de racket qui avait mal tourné. Afin de mettre toutes les chances de leur côté, les assaillants s'étaient munis de tasers,

armes de catégorie b réservées aux professionnels de la sécurité. Là-encore, on s'interroge quant à l'efficacité de Schengen. Comment ce type de délinquants peut disposer d'un tel arsenal et franchir la frontière sans difficultés ?

Manifestement, il y a quelque chose de pourri au royaume de Schengen. L'utopie résiste souvent mal à la pratique et dans le cas qui nous occupe, c'est la population qui en fait les frais. La violence importée pourrait la vie des habitants du canton qui doivent renoncer à certaines libertés pour éviter de devenir des cibles de choix. La peur du gendarme est le début de la sagesse mais à Genève, c'est la peur des crapules qui l'emporte et comme l'écrivait Horace, celui qui vit dans la crainte ne sera jamais libre.

Il est plus que temps d'agir. Les accords de Schengen prévoient un retour des contrôles aux frontières en cas de situations exceptionnelles. Je crois pouvoir dire que c'est le cas à Genève et dans le canton du Tessin où les personnes souffrent également de cette situation inadmissible. Il appartient donc à nos autorités de faire le nécessaire. Mais pourquoi ne le font-elles pas ? Ah oui, c'est vrai, réclamer la mise en œuvre de cette clause reviendrait à admettre que Schengen n'a pas tenu ses promesses. Impensable.

Conseillère nationale
Céline Amaudruz

Genève (GE)



Non à l'initiative sur le logement et l'article de censure

Le 2 novembre, 500 délégués et visiteurs de l'UDC se sont réunis à Niederglatt (ZH) pour l'assemblée des délégués. Après un examen critique des propositions, ils ont pris la parole pour le référendum du 9 février 2020. Les délégués ont clairement dit non à l'initiative populaire «Plus de logements abordables» et à l'extension de la norme pénale antiraciste. Ce faisant, ils ont suivi la recommandation de la direction de l'UDC suisse.



Grâce à l'excellente organisation de Stefan Schmid et de son équipe, l'assemblée des délégués à Niederglatt a été un succès.

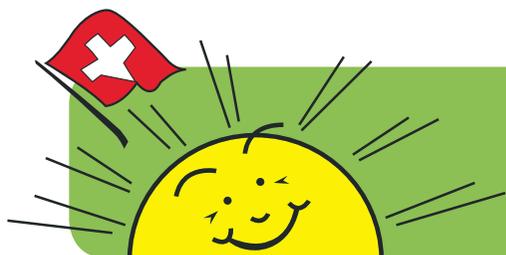
Durant le débat contradictoire, les conseillers nationaux UDC Verena Herzog (TG) et Hansjörg Knecht (AG) ont réussi à convaincre les délégués de la nécessité de rejeter les deux projets. Selon Hansjörg Knecht, l'initiative de l'association des locataires est non seulement inutile, mais surtout nuisible. Le nombre de logements vides a atteint son plus haut niveau depuis vingt ans. « Si on concentrait ces 75'000 appartements vides à un seul endroit, on aurait affaire à une localité aussi grande que la ville de Berne », a-t-il expliqué. La construction de nouveaux logements continue en force en raison des taux d'intérêts bas. Cette offre excédentaire a provoqué une baisse des prix sur le marché des logements de location: « Selon l'observatoire immobilier du bureau de consultation Wüest Partner, le niveau actuel des loyers est

inférieur de 5,8% à celui de 2015. » Les grandes villes mènent une politique de logement indépendante. Par exemple, 25% des logements de la ville de Zurich appartiennent à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. « L'exigence des initiateurs d'une proportion de 10% de logements soutenus publiquement est donc plus que satisfaite. » Cette initiative est nuisible parce qu'elle force les cantons et les communes à investir dans l'achat de biens fonciers sans tenir compte des besoins réels. Les restrictions de construction imposées par la Confédération provoqueraient une pénurie de logements et pousseraient les prix à la hausse.

« En réalité, il s'agit d'une censure »

Verena Herzog quant à elle, est intervenue pour le rejet de la norme pé-

nale contre le racisme. La Constitution fédérale garantit aujourd'hui déjà la protection contre des discriminations de toutes sortes, a-t-elle rappelé. Des lois supplémentaires sont donc inutiles et mêmes nuisibles: « Toute personne qui osera s'exprimer publiquement de manière critique sur des orientations sexuelles s'exposera à une plainte pénale », a-t-elle averti. Cette extension de la norme pénale servira à criminaliser des opinions et il en sera abusé pour faire taire des adversaires politiques mal-aimés: « Ce qu'on essaie de nous vendre comme une 'protection contre la discrimination' est en réalité une loi de censure qui menace la liberté d'opinion, de conscience et aussi la liberté économique sans pour autant résoudre le problème sur le fond. »



Lors de l'assemblée du 2 novembre, les délégués de l'UDC Suisse se sont prononcés par 334 voix contre 2 et 2 abstentions contre l'initiative populaire «Des logements plus abordables». L'extension de la norme pénale antiraciste a été rejetée à l'unanimité par les délégués.



Jubilé du Jass

20^e Coupe nationale UDC de Jass
Avec des conseillers nationaux et aux Etats UDC

Samedi, 22 février 2020

09h45 – 16h00, ouverture des portes à 9h00

Mehrzweckhalle Stumpfenmatt – Muotathal SZ

Genre de jeu

Chibre avec partenaire tiré au sort.
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur.

Estimation des prix :

1^{er} prix CHF 300.-

2^{er} prix CHF 200.-

3^{er} prix CHF 100.-

Frais d'inscription

- Frais d'inscription : CHF 30.-
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi : CHF 25.-
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC, sympathisants de l'UDC et amateurs de chibre sont cordialement invités à cette sympathique manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer au plus tard le 14 février 2020 avec le talon ci-dessous (nombre de places limité). Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation par poste, incl. les détails et un plan de situation.

Organisation

L'UDC Muotathal sous la direction du président du comité d'organisation Peter Föhn et Felix Mürli. Directeur du tournoi : Fabian Cadonau.



Talon d'inscription

Je m'inscris à la 20^e Coupe nationale UDC de Jass le samedi 22 février 2020 :

Cartes françaises

Cartes alémaniques

Egal

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NP / Lieu : _____

Tel. : _____

Courriel : _____

Inscription jusqu'au 14 février 2020 au :

UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne
Tel. 031 300 58 58 – Fax 031 300 58 59 – Courriel anmeldung@svp.ch

Droit de vote à 16 ans à Neuchâtel : ou quand la gauche se cherche désespérément des électeurs

En dehors du petit sursaut écologique et circonstanciel de cette année, la gauche « traditionnelle » est en perte de vitesse globale ; son électorat s'effrite, ses scores stagnent voire régressent... les enjeux ont changé, les buts ont changé. Dès lors, il lui faut de nouveaux soutiens. Après avoir ouvert le vote aux étrangers disposant d'un permis C au niveau communal et cantonal ainsi que l'éligibilité au niveau communal, voilà qu'elle souhaite étendre le droit de vote aux jeunes de 16 ans, avec la particularité que ce droit serait « sur demande ». Qu'est-ce que c'est ?

Votation Cantonale du 09.02.2019

En clair, les jeunes de 16 ans révo- lus (suisses et permis C) pourraient, dans le canton de Neuchâtel, disposer du droit de vote sur les objets qu'ils souhaitent, s'ils en font la demande. Cette proposition pose passablement de problèmes et voici pourquoi :

A 16 ans, certes, une certaine conscience politique peut commencer à se former. Toutefois, nous sommes loin d'être pleinement au fait des tenants et aboutissants de la réalité politique qui nous entoure ; à peine sortis de l'école obligatoire, encore en formation, en étude ou en apprentissage, pas encore de réel ancrage dans la vie active... comment peut-on espérer une objectivité optimale en de telles conditions ? A cela s'ajoute par ailleurs l'influence du cercle scolaire, au sein duquel les professeurs (à très grande majorité de gauche) peuvent aisément influencer la conscience politique de leurs élèves.

Trop tôt pour signer ?

A 16 ans, l'on n'est légalement pas en droit de signer un contrat, pas plus que nous ne sommes responsables devant la loi au même titre qu'un adulte (c'est encore le droit des mineurs qui s'applique). Avec cette proposition de droit de vote sur mesure, nous aurions donc des jeunes de 16 ans libres de signer une carte de vote et de se prononcer par eux-mêmes sur des objets tels que la sécurité cantonale, la fiscalité ou toute sorte de modification constitu-



Le droit de vote s'acquiert traditionnellement à la majorité, c'est-à-dire à 18 ans

tionnelle mais qui devraient impérativement être accompagnés d'un adulte pour conclure un contrat d'abonnement téléphonique ou l'achat d'un scooter... cela est-il cohérent ? Non.

Que l'on se comprenne bien : encourager les jeunes à développer leur conscience politique et leur intérêt pour la fonction est une bonne chose. Les sections jeunes, en cela, accomplissent un excellent travail d'intégration et cela doit être absolument soutenu. Toutefois, il ne faut pas vouloir précipiter les choses. Le droit de vote s'acquiert traditionnellement à la majorité, c'est-à-dire à 18 ans, en même temps que le passage de l'enfance à l'adulte au regard du droit. S'acharner à toujours vouloir tout rendre possible plus tôt n'est pas forcément profitable ni pour la jeunesse, ni pour la société.

Une pression grandissante !

Ces étapes que l'on brûle toujours plus sont symptomatiques d'une

gauche qui souhaite réduire l'enfance et l'adolescence, périodes cruciales pour le développement humain, à une sorte de « pré-collège politico-social » dénué de toute innocence, de toute patience et de tout pragmatisme, étouffé par une pression toujours plus forte et émotionnelle.

Ne soyons pas dupes, respectons l'enfance et l'adolescence et ne brûlons pas les étapes.

Refuser le droit de vote à 16 ans sur demande n'est pas un affront ni un désaveu pour notre jeunesse, seulement un acte pragmatique de respect et de prudence.

Chef du groupe GC NE

Anc. Prés. JUDC NE

Niels Rosselet-Christ

Noiraigue (NE)



Soutenez le référendum contre le très onéreux congé paternité!

Au Parlement fédéral, la gauche et les verts ont décidé d'un congé paternité de deux semaines. Dont les conséquences seraient les suivantes: moins de salaires pour tous les travailleurs, plus de bureaucratie pour les employeurs et un fardeau supplémentaire pour les jeunes générations. L'UDC soutient donc le référendum lancé contre ce projet coûteux. Aidez-nous à le faire aboutir et signez-le vous aussi!

Une commission non partisane a lancé un référendum contre la décision du Parlement d'introduire un congé de paternité de deux semaines, congé pour le moins onéreux. Le comité en question est composé d'entrepreneurs, de représentants du commerce et de parlementaires. Ces derniers s'opposent à la multiplication des prélèvements de l'Etat, ils s'opposent à ces déductions de salaires destinées à offrir des «vacances gratuites» à un petit nombre, pour la simple raison qu'ils deviennent pères. Le congé paternité devant être financé par le régime des allocations pour perte de gain (APG), les employeurs et les employés devraient verser des cotisations salariales supplémentaires à partir de 2022. Les conséquences sont on ne peut plus claires: moins de salaires et plus de dépenses supplémentaires pour tous les employés. Mais aussi plus de bureaucratie, plus de dépenses au titre de l'organisation interne et un fardeau financier supplémentaire pour les employeurs. Dans le pire des cas, cela mettrait en péril des emplois, car cela rendrait la fabrication et les coûts de production plus élevés qu'à l'étranger.

Des coûts inacceptables

Les coûts directs d'un congé paternité de deux semaines sont estimés à CHF 250 millions par an. Selon le Forum PME, les coûts indirects (frais d'organisation, recherche de personnel de remplacement, coûts liés aux heures supplémentaires effectuées par d'autres salariés avec surcoûts, coûts d'opportunité liés aux absences, c'est-



Non au congé paternité, de sorte que tout le monde n'ait pas à payer pour quelques-uns !

à-dire pertes de commandes, pertes de productivité, etc.) supportés par toutes les entreprises représenteraient deux à quatre fois les coûts directs. Soit un montant situé entre 400 millions et 1,1 milliard de francs par an.

Certaines entreprises, en particulier les grands groupes, qui peuvent se le permettre, ont introduit de leur propre chef le congé paternité payé. Or, il ne faut pas que ces coûts soient maintenant répercutés sur l'ensemble de la population par des moyens détournés. C'est donc la règle qui prévaut actuellement qui devrait continuer à s'appliquer à l'avenir, à savoir: le congé paternité doit faire l'objet d'accords individuels entre les employés et les employeurs.

Pas de nouveau service social

Force est maintenant de constater que l'éventail de souhaits et d'exigences que l'on émet à l'égard de l'Etat

ne cesse de s'élargir, avec en parallèle une baisse de la responsabilité individuelle, ce qui devrait nous alarmer. Il ne faut pas non plus que l'on intervienne davantage sur le marché du travail, qui doit rester libéral. Soyons donc raisonnables et, compte tenu de la situation actuelle, évitons d'étoffer indéfiniment nos institutions sociales. Concentrons-nous en priorité à l'assainissement des services sociaux qui sont les nôtres aujourd'hui. Cessons de renforcer encore et encore l'Etat-providence. Soutenez donc le référendum contre un congé paternité coûteux et la multiplication des coûts sociaux. Et signez dès aujourd'hui le référendum!

Conseillère nationale
Diana Gutjahr

Armiswil (TG)



« Pour la préférence nationale! »

Réunis ce jeudi à Palézieux, les délégués de l'UDC Vaud ont élu Kevin Grangier à la présidence du parti. Par un discours engagé et rassembleur, il a su convaincre avec 111 voix en sa faveur sur un total de 144. Le parti a également décidé de ne pas soutenir l'initiative pour des logements abordables et a laissé la liberté de vote au sujet de la modification du code pénal par l'extension de la norme contre le racisme aux discriminations et incitations à la haine en raison de l'orientation sexuelle. Le Comité central du parti s'est réuni au préalable et a décidé de ne pas soutenir le référendum contre les deux semaines de congé paternité.

Enfin, les délégués ont longuement remercié et applaudi le président sortant Jacques Nicolet pour son immense engagement au cours des quatre dernières années. C'est Kevin Grangier qui a été élu à la tête du parti. Le nouveau président cantonal a su convaincre par un discours engagé et une envie de rassembler. Il souhaite en effet un parti uni et combatif. « Nos électrices et électeurs attendent de chacun de nous un engagement sans concession pour nos communes, notre canton et notre Confédé-

ration. Personne ne sera de trop pour relever cet immense défi ! ». Plusieurs conditions devront être réunies pour renouer avec le succès. En premier lieu, la mission du nouveau président sera la création de sections locales en vue des communales de 2021. Ensuite, il aura pour objectif de valoriser la médiatisation des cadres de notre parti, que ce soient nos élus communaux, cantonaux ou fédéraux. « Nous allons montrer et démontrer que nous avons des gens extraordinaires à l'UDC ».



DFSK

Petit polyvalent pour grandes exigences

CHF 14'950.-*

Aussi disponible en 4x4!**
** traction intégrale débrayable manuellement avec réducteur

C35 Fourgon
* Prix hors 7,7% TVA, PVC

WWW.DFSK.SWISS

DFSK
SWISS FINISH

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE FRANC-PARLER 2020

Plus de 60'000 lecteurs en Suisse alémanique et en Suisse romande. Renseignements par mail à l'adresse suivante franc-parler@udc.ch

Voici peut-être votre annonce franc-parler@udc.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

MARKUS REZZONICO
SVP-Delegierter
AUNS-Mitglied

Mobile: 079 332 61 61
markus.rezzonico@dietschi.ch

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch



NON au coûteux congé de paternité!

- 1. NON à la hausse constante des ponctions sur les salaires!**
Il nous reste toujours moins d'argent pour vivre parce qu'on ponctionne toujours plus notre salaire durement gagné pour les impôts et les assurances sociales. Et voilà que les salariés et les employeurs devraient payer 250 millions de francs de plus par an!
- 2. NON pour éviter que les grands groupes déplacent leurs coûts sur les petits!**
De nombreux grands groupes industriels ont introduit facultativement un congé de paternité parce que leurs bénéficiaires par milliards le leur permettent. Aujourd'hui ils cherchent à imposer ces prestations de luxe à nous tous!
- 3. NON à de nouvelles charges pour les PME, les arts et métiers!**
Nos PME et entreprises artisanales souffrent déjà de coûts excessivement élevés. Et maintenant elles devraient payer deux semaines de vacances pour les pères! Leur compétitivité en sera forcément réduite.
- 4. NON à de nouvelles charges imposées à nos institutions sociales endettées!**
Le financement de nos institutions sociales comme l'AVS et l'AI n'est pas assuré à long terme. De lourdes primes d'assurance-maladie écrasent la population. Le financement des soins n'est pas non plus garanti. Et voilà qu'on nous demande de payer une nouvelle assurance sociale pour des hommes qui deviennent pères!
- 5. NON parce qu'il n'est pas tolérable que tous paient pour un petit nombre!**
Cette nouvelle assurance sociale impose à tous une augmentation des ponctions sur les salaires pour financer deux semaines de vacances à un petit nombre d'hommes parce qu'ils deviennent pères.

Comité interpartis contre la hausse constante des ponctions sur les salaires
Case postale 54
8416 Flaach

Merci de signer le référendum MAINTENANT et de renvoyer les signatures jusqu'au 15 janvier 2020 au plus tard!

Comité référendaire interpartis «contre la hausse constante des ponctions sur les salaires»

Coprésidence: **Susanne Brunner**, présidente de l'association des métiers Seefeld, conseillère, UDC/ZH; **Patrick Eugster**, vice-président Jeunes Libéraux-Radicaux ZH/ZH; **Diana Gutjahr**, vice-présidente de l'association des métiers TG, conseillère nationale, UDC/TG; **Arthur Loeffle**, ancien conseiller national, PDC/Al; **Paul Mayer**, entrepreneur, député au grand conseil, UDC/ZH; **Bruno Pezzatti**, comité directeur Fruit-Union Suisse, ancien conseiller national, PLR/ZG; **Nicolas A. Rimoldi**, Jeunes Libéraux-Radicaux/LU

ponctions-salaires-non.ch

Référendum contre la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité publiée le 15.10.2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 27.09.2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton _____ N° postal _____ Commune politique _____

N°	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					

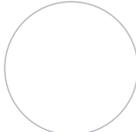
Expiration du délai référendaire: 23.01.2020.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ... (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Date: _____

Sceau 

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Fonction officielle: _____

Signature manuscrite: _____

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement au comité référendaire, au plus tard le 15 janvier 2020, à l'adresse suivante: Comité interpartis contre la hausse constante des ponctions sur les salaires, case postale 54, 8416 Flaach